

DECLARATION DE DEROGATION AUX TRAVAUX INTERDITS POUR LES JEUNES EN FORMATION AGES D'AU MOINS 15 ANS ET DE MOINS DE 18 ANS

FICHE FORMATION

(Articles L. 4153-9, R. 4153-38 et suivants du code du travail)

Fiche-formation n° :

Remplir une fiche pour chaque formation assurée dans l'établissement et joindre les fiches aux éléments communs de la déclaration de dérogation)

1. FORMATION PROFESSIONNELLE ASSUREE AUX JEUNES

Diplôme préparé :

Lieu(x) de formation précis :

Identifier précisément les lieux dans lesquels la formation sera assurée aux jeunes. Par exemple : atelier de production, laboratoire, chantier, ...

Qualité ou fonction du ou des encadrants :

2. TRAVAUX INTERDITS POUR LESQUELS UNE DEROGATION EST DECLAREE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Travaux exposant à des agents chimiques dangereux <input type="checkbox"/> Travaux exposant à des rayonnements ionisants <input type="checkbox"/> Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et/ou d'équipements de travail servant au levage <input type="checkbox"/> Travaux de maintenance sur des équipements de travail en fonctionnement <input type="checkbox"/> Montage et démontage d'échafaudages <input type="checkbox"/> Visite, entretien, nettoyage de l'intérieur des cuves, citernes, bassins et réservoirs <input type="checkbox"/> Travaux en contact du verre ou du métal en fusion | <input type="checkbox"/> Travaux exposant à l'amiante <input type="checkbox"/> Travaux exposant à des rayonnements optiques artificiels <input type="checkbox"/> Travaux nécessitant l'utilisation ou l'entretien d'équipements de travail (machines dites « dangereuses ») <input type="checkbox"/> Travaux temporaires en hauteur nécessitant l'utilisation d'équipements de protection individuelle <input type="checkbox"/> Travaux avec des appareils sous pression <input type="checkbox"/> Opérations dans un milieu confiné (puits, conduites de gaz, canaux de fumée, égouts, fosses, galerie, ...) <input type="checkbox"/> Travaux en milieu hyperbare |
|--|---|

3. PRECISIONS SUR LES TRAVAUX INTERDITS (hors utilisation d'équipements de travail)*

| Nature des travaux | Précisions sur les travaux (références des produits chimiques, exposition aux poussières de bois, exposition aux fumées de soudage, niveau d'exposition aux vibrations, ...) |
|--------------------|--|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

* Si nécessaire, joindre à la déclaration un ou des feuillets supplémentaires

